



Institut de Formation  
Pédagogique  
Enseignement Catholique  
Nord-Pas de Calais

Plan de formation 1<sup>er</sup> degré 2018-2019

## Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle, oui mais comment ?

Développer sa culture et sa pratique artistique

CODE :  
PN039596

Dates :  
21/11/18

Horaires :  
9h – 16h30

Lieu :  
LONGUENESSE

*A l'école, l'Education Artistique et Culturelle se concrétise par la mise en place d'un parcours d'Education Artistique et Culturelle pour chaque élève, redéfini comme une obligation gouvernementale, par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République du 8 juillet 2013.*

*Il a pour objectif de mettre en cohérence enseignements et actions éducatives et de les relier aux expériences personnelles. Ce parcours d'éducation artistique et culturelle doit permettre aux élèves d'aborder les grands domaines des arts et de la culture dans leur diversité.*

*L'Education Artistique et Culturelle contribue à l'acquisition d'une culture commune telle qu'elle est définie dans le socle commun de connaissance, de compétences et de culture, dans les cinq domaines de formation constitutifs du socle.*

### ■ Objectifs :

- Connaitre et définir le PEAC
- Maitriser le référentiel
- Connaitre les objectifs de formation en éducation artistique et culturelle
- Se projeter sur un projet

### ■ ■ Contenu :

- La démarche de projet : une pédagogie appropriée aux objectifs du PEAC
- Développer le travail collaboratif
- L'interdisciplinarité

*Cette formation est proposée par Sophie SOUCHERES*

***Vous souhaitez participer à une de nos formations :  
rapprochez-vous de votre chef d'établissement qui vous inscrira sur FormÉlie en lien  
avec votre DDEC.***